

Projet 2017 !

Le contenu de ce document vous semblera sans doute mégalomane, utopique, irréalisable, mais c'est en voyant (très) grand qu'on peut espérer atteindre des objectifs modestes.

Au commencement il y'a un constat simple et largement partagé : la société française – et plus généralement les sociétés comparables, connaissent des évolutions rapides, profondes et dangereuses. Pour résumer on assiste à un accroissement des inégalités, causé notamment par la primauté accordée à l'économie du profit dans le fonctionnement de nos sociétés, à l'absence de prise en compte des questions de moyen et de long terme (vieillesse de la population, épuisement des ressources, avènement d'une « technosociété »), à une raréfaction des espaces de débat régulés et à la disparition des corps intermédiaires, et enfin à la montée des tensions, des peurs et des replis. Dans un contexte marqué par une crise économique d'une rare ampleur le risque d'une régression sociale et démocratique majeure n'est pas négligeable. A ce titre les comparaisons historiques ne sont pas raison mais elles font tout de même froid dans le dos... et la France n'est sans doute pas le pays le mieux immunisé contre des dérives inquiétantes. L'homme ne semble malheureusement pas toujours apprendre de ses erreurs.

Face à ces périls et à ces défis, une « politique de gauche » ou progressiste - nous reviendrons sur ce que cela signifie - semble aujourd'hui totalement inaudible et inapte à accéder au pouvoir dans une optique de changement réel. Ainsi le PS, porteur habituel d'une politique progressiste, semble, maintenant qu'il est au gouvernement, se contenter d'une mise en œuvre résignée du « choc du moindre mal ». La « gauche », celle qui aspire réellement au pouvoir ne propose donc aucune vision d'envergure pour nos sociétés et semble incapable d'envisager les ruptures susceptibles d'incarner un nouveau paradigme du « vivre ensemble ». Quant à l'écologie politique elle nous semble encore trop marquée par des logiques de coup pour être le vecteur d'un nouveau projet global.

Mais, fondamentalement, les classifications habituelles, gauche/droite, nous semblent de plus en plus inopérantes et notre démarche se situe en dehors des partis traditionnels, elle est « a-partis ». En effet **les formations politiques actuelles, quelles qu'elles soient, nous semblent inaptes à produire un renouvellement des idées, des pratiques et de l'action politique, notamment à un niveau national.** En effet les enjeux électoraux, et donc les stratégies personnelles d'acquisition des places, enferment (tous) les politiques dans des schémas préétablis et clientélistes, incapables de produire de la nouveauté et de la rupture.

Dès lors les choix pour les citoyens que nous sommes sont de plusieurs ordres : se replier sur la sphère privée et assister à ce spectacle le cœur en rage, s'impliquer dans la vie associative en tentant d'œuvrer « à la marge » – et c'est indispensable, ou bien imaginer ce que pourrait être cette nouvelle politique et tenter de lui donner une vie, des visages et un corps. On voit bien par ailleurs à travers des mouvements disparates comme celui des « Indignés » que le constat d'un « *ce n'est plus possible* » est partagé mais sans qu'il puisse s'articuler dans un projet cohérent et assumé de transformation de la société. Il s'agit de passer du « *nous ne sommes pas d'accord* » à « *voilà ce que nous voulons* ». C'est ce que j'appellerai le **Projet 2017**.

Ici il convient de noter que le choix d'une date est important : d'une part la date est suffisamment lointaine pour montrer qu'un tel exercice se construit dans la durée et non pas sur le court terme et dans l'instant. Il faut du temps. D'autre part il y'a une date car il

ne s'agit pas de se lancer dans un exercice théorique mais bien de passer du champ de la réflexion à celui de l'action pour que les idées portées par 2017 deviennent des réalités dans le champ politique, avec comme choix symbolique et concret celui d'une année d'élection présidentielle en France.

LES VALEURS

Ma conviction est qu'un certain nombre d'entre nous partagent des convictions fortes à partir desquelles peut se décliner un projet politique. Celui-ci n'est pas d'une originalité folle car les constats sont simples et les réponses souvent de bon sens, mais c'est dans le renouvellement des pratiques que l'on peut enfin espérer appliquer certaines des mesures décrites ici. Pour l'essentiel cela consiste à réactualiser la belle devise de notre République « **Liberté, Egalité, Fraternité** ». En voici les quelques axes principaux (non hiérarchisés) :

- Le cadre général de prise des décisions collectives est la démocratie représentative parlementaire ; en revanche, comme on le verra, une transformation profonde de l'exercice des pouvoirs exécutifs et législatifs est nécessaire.
- l'économie de marché reste le cadre de fonctionnement de l'économie le plus adapté aux besoins des individus et des sociétés. Elle est définie par la rencontre d'une offre et d'une demande mettant en relation différents agents (individus, entreprises, Etat, associations). Les agents sont libres de leurs choix de production et de consommation, et peuvent pour les producteurs/vendeurs légitimement espérer en retirer un gain. La propriété privée des moyens de production est le mode standard de production des biens et des services, sauf dans un certain nombre de secteurs ressortant de l'intérêt général, dont la définition doit être étendue,
- Malgré de nombreux ratés l'économie de marché a été le cadre un accroissement significatif des richesses pour une part importante de l'humanité au cours des 60 dernières années, et contribue aujourd'hui à la transformation positive de nombreuses sociétés de pays émergents. Au-delà des aspects matériels cela s'est traduit par un accès plus large à l'éducation, à la santé et aux moyens de subsistance pour de très nombreux individus. Mais ce système est aujourd'hui en crise, sous le double effet d'une absence de fin (au sens de finalité) et d'une distorsion des gains du système au profit d'un nombre très réduit de personnes, ce que j'appelle le « capitalisme ». **L'économie de marché en tant que système doit être subordonnée à des objectifs politiques clairs qui font de l'économie un moyen au service du bien être des populations et du plus grand nombre.** Dans ce contexte les inégalités continueront sans doute à exister et sont « tolérables », dans la mesure où la puissance publique met en place, en amont, un environnement permettant à tous de s'épanouir et de valoriser ses capacités notamment à travers l'éducation, et compense, en aval, via des mécanismes de redistribution forts, les effets indésirables, pervers ou exagérés du système. La société doit retrouver plasticité et dynamisme, notamment en évitant toutes les situations de rente que ce soit pour les organisations ou les individus,
- La fiscalité est donc un outil fondamental de notre projet politique : elle doit être équilibrée, progressive, redistributive. En France il semble clair par exemple que la fiscalité du patrimoine et du capital doit être accrue (pour rétablir un équilibre

- avec la fiscalité du travail), notamment en ce qui concerne les plus-values mobilières ou les successions, et par ailleurs que la fiscalité doit redevenir réellement progressive – voir par exemple les travaux récents de *Piketty and al* sur le sujet- et enfin que les niches fiscales et sociales doivent pour une large part être abandonnées. On ouvrira aussi le débat sur la limitation des très hautes rémunérations à des niveaux proches de ce qu'elles ont été jusqu'au début des années 90.
- Au final la réussite des uns ne doit pas être subordonnée à l'échec ou à la paupérisation des autres. Enfin une réflexion sur le fonctionnement de certains secteurs marchands (santé et médicament, banques..) ayant un fort impact sur la collectivité devra être menée pour déterminer les conditions optimum de leur fonctionnement au service de tous. Pour ces secteurs on pourrait d'ailleurs aboutir à la mise en œuvre de mécanismes structurels de contrôle et de propriété, avec des règles spécifiques quant à leur fonctionnement. Logiquement le premier secteur qui devra faire l'objet de modifications profondes est le secteur bancaire : séparation stricte des activités de dépôt et des banques d'affaires, impossibilité de « jouer » avec l'argent des déposants, encadrement des rémunérations, création d'un service public du financement centrée sur les TPE et les PME, mise en œuvre d'une réelle politique de lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux...**MOTS CLES : BIEN ETRE, REDISTRIBUTION, FISCALITE, INCITATIONS, PROPRIETE**
 - l'égalité des chances est un paramètre central dans *Projet 2017*. Elle assure la possibilité des trajectoires individuelles et crée du lien social à travers un destin (possible) commun. Cela passe par une politique volontariste en matière d'éducation, qui suppose notamment la mise à disposition de moyens importants pour réduire les inégalités sociales, spatiales et culturelles héritées et subies. L'école doit être le lieu de l'apprentissage des savoirs et **EN MEME TEMPS** le lieu où l'on apprend à apprendre. Dans ce cadre l'école n'a pas pour vocation première la mise en adéquation d'une offre et d'une demande de main d'œuvre, mais la formation d'adultes responsables en position de faire des choix et détenteurs des outils intellectuels leur permettant de comprendre le monde et de continuer à s'y adapter pour l'adopter. En revanche cette mission de l'école doit s'accompagner d'une évaluation lucide de ses moyens et de son organisation, notamment à travers la question de l'échelle pertinente des décisions (centralisation vs décentralisation) et de l'autonomie des structures éducatives. Enfin le modèle éducatif actuel est basé sur un paradigme d'apprentissage et de transmission des savoirs hérité du XIXème siècle qui est aujourd'hui à bout de souffle ; le paradigme actuel est marqué par les logiques de compétition (notation), de non individualisation des apprentissages (la classe), de non prise en compte des aptitudes (les élèves du même âge dans les mêmes classes), et d'un rapport purement vertical dans l'apprentissage (maître et élève). Il faut réfléchir avec les enseignants, les parents et l'ensemble des acteurs de cet univers au passage à une école où les logiques d'individualisation, de coopération et d'intégration des nouvelles technologies sont prises en compte.
MOTS CLES : EGALITE, APPRENTISSAGE, SAVOIRS, AUTONOMIE, COOPERATIONS.
 - à partir du moment où l'économie de marché est admise, il est légitime et sain pour les entreprises de viser à réaliser du profit – de la même façon que l'enrichissement individuel est « normal ». Dans ce contexte la « vieille lune » de

l'autorégulation ou de la « morale » doit être abandonnée. Il est bien du ressort du politique de fixer les normes et les règles du jeu au sein desquelles les différents acteurs économiques et sociaux interagissent. Dès lors il faut introduire de la friction dans le système pour que la prise en compte de valeurs sociales, environnementales, collectives au sens large, ne soit pas sacrifiée sur l'autel du résultat net, des seuls intérêts privés et de la rémunération des actionnaires ; aussi en parallèle des normes comptables les entreprises devront se conformer à des normes sociales et environnementales. Ces normes, au même titre que les normes financières comptables et financières, sont des critères stricts d'évaluation de la légalité des activités des entreprises. Tout manquement à ces normes entraînera des sanctions financières immédiates et très significatives, dégradant ainsi le profit de ces entreprises. Le respect de ces nouvelles normes devient alors consubstantiel des objectifs des agents économiques puisque leur non-respect nuit à leur objet premier qui reste le profit. Comme nous le verrons plus loin, le cadre européen paraît être dans un premier temps le cadre minimal d'une telle évolution vers ce que nous appellerons l'entreprise responsable, sachant que cette responsabilité ne sera sans doute pas choisie mais imposée dans un premier temps.

Il va de soi que les questions de paradis fiscaux, de prix de transferts et plus largement de minimisation par les grandes sociétés de leur imposition devront être prises en compte. On pourra ainsi définir des seuils minimaux d'imposition effective en deçà desquels les entreprises ne pourront pas aller.

MOTS CLES : NORMES, SANCTIONS, RESPONSABILITE

- s'il convient d'encadrer un système d'économie de marché il est tout aussi nécessaire de définir précisément le rôle de la puissance publique dans la sphère économique et marchande. Celle-ci n'a rien à faire dans un certain nombre de secteurs marchands qui n'ont plus rien de stratégique ou alors elle doit se contenter d'être un actionnaire tentant d'optimiser son gain. L'Etat doit aussi accepter de revoir ses pratiques en assurant une décentralisation des moyens couplée à une unité de décision lorsque cela est possible (un exemple simple est celui du fonctionnement de l'école où l'établissement doit disposer d'une autonomie de décision mais se conformer à un cadre de référence national). Il doit aussi devenir un employeur comme les autres en « rejetant » hors de la sphère de la fonction publique tous les emplois que je qualifierai de substituables (les emplois « non substituables » sont ceux qui ne peuvent pas être exercés, ou alors très difficilement, en dehors de la tutelle de l'Etat. Cette distinction ne recouvre pas complètement celle des missions régaliennes de l'Etat. Un policier doit à l'évidence rester un fonctionnaire, une secrétaire au Ministère de l'Intérieur non !), Comme il est difficile voire impossible de revenir sur les statuts des personnes déjà en poste, ces modifications devraient intervenir de manière rapide pour toutes les nouvelles embauches. **MOT CLES : ETAT, STATUT, PRISE DE DECISIONS, DECENTRALISATION,**
- sur les questions sociétales nous privilégierons une approche « progressiste » laissant dans la mesure du possible les choix individuels guider les comportements dans la sphère privée. Nous donnerons deux exemples très différents :
 - o la retraite (qui n'est pas seulement une question économique): chacun devrait avoir la possibilité de moduler son âge de départ à la retraite dans une démarche choisie permettant d'arbitrer entre niveau des cotisations,

des pensions et durée des cotisations/prestations. Ce principe doit bien entendu être encadré pour éviter les distorsions en faveur de populations les plus favorisées, en tenant compte par exemple de l'espérance de vie à l'âge de la retraite.

- Le mariage : deux adultes majeurs, quel que soit leur sexe, peuvent décider de s'unir dans le cadre d'un mariage civil. Dans le cas d'un mariage homosexuel les personnes disposent des mêmes droits que celles unies dans le cadre d'un mariage hétérosexuel (ici je ne traite pas de la question de la parentalité).

Afin d'aborder ces questions qui concernent tous les citoyens nous lancerons de grandes consultations s'étalant sur plusieurs années traitant de sujets cruciaux pour l'avenir de nos sociétés à moyen et long terme ; ces consultations ayant alors vocation à servir de socle pour la mise en œuvre d'une législation ad hoc si nécessaire. On peut ici anticiper quelques questions qui nous paraissent fondamentales : celles concernant le rôle des bio et génotechnologies (rapport aux filiations, rapport au corps), le rôle des intelligences artificielles, le contrôle des technologies numériques et leur rapport à l'espace social et intime (notion anglo-saxonne de « privacy »), les relations intergénérationnelles notamment avec un allongement conséquent de l'espérance de vie et son impact sur le financement de la protection sociale. Il faut traiter ces questions de façon sereine et sans enjeu électoral, dans la durée. **MOTS CLES : CHOIX, LIBERTE, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MUTATIONS**

- l'éducation est au cœur de la formation des citoyens comme nous l'avons vu précédemment. Au-delà de la formation des individus, un effort de recherche massif paraît être seul à même de répondre aux défis de l'épuisement des ressources, de l'accroissement de la population mondiale et de la concurrence économique entre grands blocs géostratégiques. Cela passe notamment par une revalorisation des carrières de chercheurs, la sécurisation des budgets et des emplois dans le secteur sur des périodes longues, le lancement de grands projets structurants dans des domaines clés. De même la recherche pure doit continuer à être valorisée et doit être sanctuarisée à travers des budgets pluri-annuels spécifiques. Dans ce contexte le rôle de la recherche publique est fondamental.

Les mécanismes d'incitation à la recherche dans la sphère privée doivent être maintenus en privilégiant les petites structures (TPE et PME) et en assurant une stabilité des dispositifs pour des durées longues. En contrepartie les fraudes doivent être lourdement sanctionnées.

MOTS CLES : CONNAISSANCE, LONG TERME, RECHERCHE,

- Toutes ces mesures ne peuvent pas s'imaginer sans une réforme majeure des institutions. La Vème république monarchiste doit disparaître au profit d'un régime plus équilibré (si la fonction présidentielle est maintenue, le principe d'un mandat unique, non renouvelable de 7 ans nous paraît être une piste intéressante). La fin stricte du cumul des mandats et l'impossibilité d'exercer d'autres fonctions pour les parlementaires ou ministres, l'impossibilité de se présenter plus de deux fois consécutives pour tout mandat national ou tout mandat local significatif de type présidence de conseil général, une réforme du Sénat et du Conseil Constitutionnel, l'introduction de la proportionnelle, une revalorisation majeure de la fonction des élus, notamment financière, sont au

- cœur de ce dispositif. De même la séparation des pouvoirs doit être menée à son terme avec une indépendance garantie et réelle de l'ordre judiciaire.
- L'action publique doit être attractive et donc attirer les « meilleurs », la contrepartie étant une vraie responsabilisation et un contrôle des élus, surtout nationaux, et une réelle transparence dans leur travail et les moyens qui leur sont alloués. La sanctuarisation d'autorités indépendantes du pouvoir politique dans différents domaines comme l'audiovisuel est aussi une condition de ce renouveau démocratique. De même les nominations aux postes les plus importants de la fonction publique et/ou d'établissements publics doivent faire l'objet de procédures transparentes et claires (auditions publiques devant les commissions ad hoc de la représentation nationale).
 - Les politiques publiques devraient ainsi faire l'objet d'évaluations périodiques de façon transparente et indépendante, comme dans le domaine crucial de la justice. La vie syndicale doit aussi être encouragée et rénovée mais ne doit plus être la seule voie d'expression possible des salariés (par exemple un référendum d'entreprise doit permettre de créer de nouvelles règles de fonctionnement, dans le cadre de la loi, bien entendu) et les critères de représentativité des syndicats doivent être redéfinis en mettant fin au quasi-monopole des centrales actuelles. Au sens large le financement de la vie publique doit être encadré très fortement mais en intégrant la nécessité de donner des moyens aux partis politiques, syndicats, pour se développer et agir. En couplant financement publique et pérenne à la « rotation » des décideurs politiques on rend en outre beaucoup plus difficile l'influence des différents lobbies sur les décisions et les législations d'ordre général. La contrepartie de ce financement rénové est que tout manquement à ces nouvelles règles de doit être très sévèrement puni. L'action publique doit redevenir exemplaire. Enfin un énorme chantier de simplification des structures administratives doit être entrepris afin de rendre plus lisible, efficace et cohérente l'organisation de notre pays. Un ou plusieurs échelons (commune, intercommunes, département, région) doivent sans doute disparaître.

MOTS CLES : DEMOCRATIE, EVALUATION, RESPONSABILISATION, SIMPLIFICATION

- La question écologique comme rapport global à notre environnement, nos modes de production et de consommation, et la structuration de l'espace dans lequel nous vivons fait partie intégrante de *Projet 2017*, mais reste subordonnée à quelques grands principes : respect des choix démocratiques, prise en compte du long terme, refus de choix purement idéologiques. Ainsi le débat sur une éventuelle sortie du nucléaire est sain mais doit prendre en compte les bons horizons temporels, les coûts liés à un éventuel arrêt notamment pour les consommateurs, les relations d'interdépendance avec d'autres pays. Dans tous les cas c'est le type même de décision qui soit supposer une réflexion sur la durée et non pas devenir un enjeu électoral. Au final l'écologie n'est pas une fin en soi mais une écologie du politique et au service de la société. **MOTS CLES : ECOLOGIE, HUMAIN, INTERDEPENDANCE**
- dans le contexte de la raréfaction des ressources et de la nécessaire préservation de notre environnement, une réflexion sur l'économie frugale est indispensable. La course à la production et à la consommation ne peut être un horizon viable. En outre les gains de productivité continuent à transformer profondément la nature du travail et notamment les besoins de main d'œuvre qui

iront sans cesse en s'amenuisant. Cette double évolution nous impose de repenser de manière profonde le rapport au travail ; le plein emploi tel qu'il était conçu et vécu nous paraît un projet irréaliste et irréalisable. Il faudra moins de monde pour assurer nos besoins en produits et services. Dès lors il faudra concevoir différemment la période qui s'étend de la fin des études autour de 25 ans à celle de la retraite autour de 65 ans, en imaginant des périodes de formation, de vacances, d'aération. Il faudra donc à la fois flexibiliser et sécuriser les parcours d'emploi. On peut imaginer par exemple que tous les 9 ans les individus puissent prendre un an pour eux en continuant à être rémunérés en partie ou en totalité. Ce sont bien de nouveaux droits qui seraient ouverts et qu'il faudra financer ; mais il nous semble bien préférable de financer ces droits que de financer de l'assurance chômage. On passerait alors à un système où les parcours seraient par définition multiples et sinueux mais aussi choisis et non subis. **MOTS CLES : TRAVAIL, PLEIN EMPLOI, FORMATION, PARCOURS**

- pour de nombreuses réformes évoquées ici le cadre naturel est l'Europe ou en tout cas un regroupement sur une base volontaire et démocratique (choix des peuples) de certains pays européens. Cette nouvelle Europe peut se superposer à l'actuelle Union Européenne ou au contraire s'en détacher. Une vision purement nationale des questions évoquées ici dans de nombreux cas serait en effet vouée à l'échec et cela est notamment vrai pour l'ensemble des questions écologiques (modes de production alimentaires, nucléaire, politique énergétique, protection de l'environnement..) ou fiscales qui sont au cœur de *Projet 2017* en tant que vecteur de transformation des politiques et des sociétés. Aussi une démarche volontariste de synergies avec d'autres pays européens doit être menée. La constitution d'une mini Europe fédérale **ET** démocratique peut être l'horizon souhaité (sans doute en testant cette hypothèse avec l'Allemagne dans un premier temps), sachant qu'il s'agit là d'un projet à l'échelle d'une ou deux générations. A court terme les politiques de défense, de recherche, et la diplomatie doivent être mutualisés ce qui permettra notamment de réaliser des économies substantielles; cela passera par des « abandons » de souveraineté dans certains domaines, ou plus exactement l'avènement d'une forme de co-souveraineté. En parallèle l'espace économique européen doit se penser comme un et adapter ainsi sa politique vis-à-vis des autres blocs économiques et géographiques, notamment vis-à-vis du Sud proche. A ce titre la mise en œuvre d'un projet d'intégration et de coopération avec l'ensemble des pays de la rive sud de la Méditerranée doit être relancé et articulé avec les questions d'immigration.
- La question du protectionnisme et des formes qu'il pourrait adopter (barrières sociales et/ou écologiques) dans ce nouveau cadre géographique/politique/économique devra être posée. L'Europe -entendue comme ce nouvel espace souverain et choisi - doit devenir un acteur politique mondial en plus de son rôle d'acteur économique majeur et s'assumer en tant que tel en parlant désormais d'une seule voix. Cette question du protectionnisme doit être couplée à une réflexion sur l'harmonisation fiscale et sociale au sein même de ce nouvel espace européen.
MOTS CLES : EUROPE, ECOLOGIE, DECISIONS, SOUVERAINETE, PROTECTIONNISME
- la relation à l'Autre dans nos sociétés est désormais marquée par la compétition ; à chaque étape de notre vie l'autre est vécu comme un rival et donc

un danger. Dans un univers de semblables cette relation de compétition est policée, mais lorsque l'Autre est différent les comportements deviennent défensifs et régressifs. Cela se traduit par des politiques indignes en matière d'accueil des immigrés ou de traitement de la population carcérale. En matière d'immigration un cadre juridique **stable** doit être enfin défini permettant de fixer des règles dans la durée et d'éviter les arbitraires et une coopération renforcée doit se mettre en place avec les pays de départ ; de même des mesures telles que le droit de vote des non français aux élections locales doivent être mises en œuvre.

En matière de justice la prévention et la réinsertion doivent redevenir des piliers de l'action publique AVEC la répression. Cela passe par un maillage fin du territoire avec des unités de police spécialisées dans la prévention, la connaissance du tissu local et l'alerte et une coordination (et non pas une opposition) police/justice. La relation à l'Autre pose bien sûr la question des communautés et de la vie en commun. Pour notre part nous pensons que la laïcité est un immense atout : laïcité entendue comme possibilité pour tous de vivre leurs croyances, laïcité entendue comme indifférence de la société quant aux comportements privés dans la mesure où ils sont légaux. La distinction entre l'espace public et la sphère privée reste donc fondamentale dans cette approche. De même la diversité doit passer par un changement des mentalités ; si des politiques de quota à titre exceptionnel et provisoire pourraient être envisagées, il nous semble bien plus important de travailler sur les déterminants sociaux et mentaux des discriminations. Encore une fois cela passe par l'éducation. **MOTS CLES : IMMIGRATION, AUTRE, LAICITE, PREVENTION**

- Un immense chantier de simplification de nos lois, codes, procédures... doit être entrepris. « Nul n'est censé ignorer la loi » mais encore faut-il que la loi soit comprise par tous. Que ce soit dans les domaines de la justice pénale, administrative ou encore civile, l'empilement incessant des décrets et/ou règlements rend incompréhensible, inopérant et anxiogène, la mise en œuvre de nombreuses actions. La puissance publique doit veiller à la simplification et à la stabilité. Dans tous les domaines, le citoyen, l'agent économique, doit comprendre dans quel environnement réglementaire ou légal il agit, et doit être confiant dans la stabilité de cet environnement. Dans le domaine économique les modifications constantes – qui entraînent une complexité incroyable – des règles en matière de fiscalité, d'aides ou de droit du travail, sont la source d'une désastreuse déperdition d'énergie. **MOTS CLES : SIMPLIFICATION, STABILITE, COMPRENSION**

LA DEMARCHE

Une démarche sérieuse et sereine comme celle que je propose doit s'inscrire dans la durée. Dès lors l'échéance de 2017 paraît être un horizon intéressant. *Projet 2017* se décline en deux temps/deux périodes.

2013/2014 : ces années seront marquées par la structuration de la démarche et l'élaboration d'un vrai programme de gouvernement. Il ne s'agit pas de créer un nouveau cercle de réflexion ou autre « think tank » mais bien de produire un programme politique qui traite des grands sujets de gouvernement (économie, éducation, social, écologie). **Il y aura donc des choix et des arbitrages à effectuer.**

L'objectif est bien d'arriver avec un projet mature qui pourrait être repris tel que par un candidat ou une formation politique. Nous le proposerons donc aux personnes les plus à même de le porter. Il est fondamental que ce projet – ou en tout cas ses grandes lignes – soit compréhensible par tous ; la déclinaison en mesures, par nature plus techniques et plus complexes, est bien sûr nécessaire mais chacun doit pouvoir saisir les grandes orientations, la philosophie et la finalité de *Projet 2017*. Si le chemin peut toujours évoluer la destination doit être connue. D'ailleurs au-delà de *Projet 2017* le chantier de la lisibilité de notre arsenal législatif et de notre droit doit être une ambition majeure pour le législateur et l'ordre judiciaire et devrait constituer un objectif en tant que tel pour tout gouvernement.

Cette phase est donc celle de la réflexion d'une part et de la médiatisation de notre démarche d'autre part.

A ce stade je ne sais pas si le réceptacle naturel du projet nécessite une formalisation forte sous la forme d'une structure ad hoc telle une association.

2014/2017 : je ne me fais guère d'illusions sur la capacité de tiers (comprendre les structures politiques traditionnelles) à porter un projet qui n'a pas été élaboré par eux et qui ne s'inscrit pas dans des stratégies individuelles (électorales essentiellement) élaborées de longue date; dès lors la période 2014/2017 pourrait être celle de la structuration d'un mouvement politique capable de présenter des candidats aux différentes élections avec en point de mire une candidature lors des présidentielles 2017 (ou un « mouvement » capable a minima d'influencer fortement le débat). *Projet 2017* deviendrait alors une formation politique au sens plein du terme (?)

Cette phase doit aussi être celle d'une internationalisation de la démarche en créant des synergies entre des mouvements existants notamment en Europe, ou bien en donnant à *Projet 2017* un ancrage dans d'autres pays. A partir du moment où de très nombreux axes de changement ne sont pertinents qu'à une échelle supranationale il faut mettre en route les possibilités d'un changement à cette échelle.

Comme indiqué, le programme sur lequel reposerait *Projet 2017* existe déjà – tout ou parti – au sein de différents mouvements ou formations politiques. En revanche je ne crois absolument pas à la capacité de structures anciennes à mettre en œuvre de vrais programmes de rupture. Les enjeux collectifs (réseaux) et individuels (notables) sont trop importants. Les individus qui font le système y sont englués, et pour certains ont franchi à plusieurs reprises la ligne jaune des comportements. De ce point de vue l'incapacité de notre système politique à faire émerger des visages neufs (quel que soit l'âge des individus en question) est sidérante. Un Barack Obama, totalement inconnu du grand public, même aux USA, il y'a 5 ou 6 ans est aujourd'hui Président des Etats-Unis ; cela est totalement inenvisageable dans le contexte des structures françaises. Dans le

contexte historique qui est le nôtre les idées neuves ne peuvent s'incarner qu'au travers d'hommes et femmes neufs, promoteurs de comportements différents.

D'ailleurs j'ai l'intime conviction que l'affirmation d'idées fortes doit structurer les énergies pour la mise en œuvre de *Projet 2017* ; l'administration, la techno-structure, les experts pour résumer, sont tout à fait à même de décliner des mesures précises à partir du moment où la volonté politique est claire. La rapidité avec laquelle les dogmes comptables et financiers ont pu être remis en question (au moins sur le papier) en quelques semaines en raison de la crise est à ce titre plus qu'édifiant. Ici, vouloir c'est faire.

Or aujourd'hui c'est bien l'inverse qui structure la pensée de l'action : à partir des moyens ou des mesures « possibles » on définit des priorités. En somme tout le contraire de ce qu'il faut faire dans une démarche de revalorisation et de restauration de la crédibilité de l'action politique.

LA REALISATION

Il y'a quelques années un tel projet aurait été impossible et non pas seulement utopique. Il me semble, peut être de façon naïve, que l'avènement des nouveaux moyens de communication, notamment à travers l'utilisation d'Internet et/ou des réseaux sociaux, crée une opportunité unique de démarrer un tel projet. Les barrières à l'entrée en matière de communication deviennent quasi nulles, les phénomènes de propagation virale permettent de relayer les messages avec une force et une rapidité inégalées, la maîtrise d'outils autrefois sophistiqués comme la vidéo est désormais à la portée de tous. La campagne 2008 de Barack Obama, qui a su utiliser Internet de façon très intelligente illustre de façon concrète notre propos. Dans un contexte où les médias dominants sont conservateurs – à la fois dans l'acception politique du terme mais aussi dans leur volonté de perpétuer l'existant, seule une stratégie de contournement permet de diffuser massivement un message alternatif. En outre les nouveaux médias sont les véhicules naturels pour toucher des populations plus jeunes, qui sont bien celles qui auront à faire des choix cruciaux demain.

Projet 2017 se constituera donc dans un premier temps comme une plateforme d'échange sur le web où nous ferons vivre nos idées en les dévoilant, les diffusant et les commentant. Pour reprendre un vocabulaire un peu usé, *Projet 2017* aura une traduction 2.0 qui sera au cœur de notre démarche. Mais cette plateforme ne sera pas au service d'une ambition individuelle mais bien le lieu d'émergence et de confrontation du programme, dont l'unité restera in fine du ressort des organes de décisions de *Projet 2017*.

Projet 2017 n'a de sens qu'à travers ses animateurs ; l'idée est de définir une dizaine de grandes thématiques sous la responsabilité d'un individu ou d'un petit groupe. Il/elle aura la charge de développer le programme autour de cette thématique et de finaliser le point de vue de *Projet 2017* sur cette question. La cohérence d'une thématique devra bien sûr être validée par « l'organe de décision » de *Projet 2017*. Cela (pré) suppose la structuration du projet autour d'une dizaine de groupes au départ qui souhaitent s'impliquer activement dans cette démarche. Je revendique en ce sens l'aspect structuré et non « complètement » ouvert du projet.

Il s'agit aussi de « recruter », non pas au sens classique (c'est-à-dire des adhérents ou des militants) mais bien de diffuser le plus largement possible notre projet, de le faire discuter, éventuellement amender et de le faire partager. Pour rappel jusqu'en 2017 *Projet 2017* n'a pas vocation à avoir une activité politique traditionnelle.

Par ailleurs il faudra rapidement adopter un mode de fonctionnement et des mécanismes de gouvernance pour *Projet 2017* : comment se prennent les décisions, qui représente le projet auprès de l'extérieur, comment s'organise le travail, comment préparer les étapes suivantes... D'ores et déjà je propose un certain nombre d'échéances couvrant l'année 2012 et au delà :

- Q1 2013 : mise en route du projet et choix des grandes thématiques. Rédaction d'un document de synthèse présentant *Projet 2017*,
- Q2 2013: l'objectif serait de finaliser au moins une thématique et de définir le calendrier d'achèvement des suivantes. Point d'étape.
- A partir de Q1 2013 : création de la plateforme web ad hoc (?), premières actions de communication. Mise en place d'une gouvernance plus formelle.

Comme je le disais en introduction l'ambition du projet peut paraître complètement irréaliste mais c'est son ambition qui en fait le sel. Peut être que nous n'arriverons à rien mais au moins nous aurons essayé et nous pourrons avoir cette fierté là. Cela supposera de l'implication, des critiques, du temps, des frictions, des inimitiés (si le projet devient visible il faudra sans doute nous recouvrir d'armures), des risques, de l'orgueil, des erreurs, et de l'espoir.

Ce projet n'a pas de sens et d'avenir sans « vous » (qui que vous soyez !) et maintenant que j'ai lancé la balle il s'agit de la prendre au bond et de continuer à jouer. Peut être alors un jour pourrons-nous dire « j'en étais ».